

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 Mars 2024

Présents : Capucine Malbrain, Camille Sanchis, Martine Duffaud, Guy Vernet,, Guillaume Domecq, Romain Poyet, Stéphane Ginevra , Jean-Paul Carlier

Excusé : Pierre François Léonard (Délégation pour Guillaume Domecq)

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft

Secrétaire de séance : Guillaume Domecq

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- Délibération Taux taxes
- Actualité Atelier Projet – Eco-quartier – Projet Faysses
- Formation des élus
- Mise en place d'un Food-Truck
- Questions diverses

1. Délibération Taux taxes

Il n'y a pas d'augmentation du taux de la taxe foncière par la commune cette année.

La proposition d'augmenter le taux de la taxe d'habitation de 8,07 % à 8,50 % est mise au vote :

Vote : pour à l'unanimité

2. Point de rencontre Pont de Veyrières.

La communauté de commune prévoit d'installer des « zones de rencontre voiture/piéton/vélo » limitées à 20km/h sur la voie partagée et propose la zone du lieu-dit le Moulin jusqu'à l'écomusée, or les zones de rencontre ne peuvent être placées qu'en agglomération. La voie partagée, n'étant pas en agglomération et étant déjà limitée à 30km/h et l'allée du moulinage étant déjà limitée à 20km/h. La proposition de ne pas modifier les conditions de circulation actuelles est mise au vote ;

Vote : pour à l'unanimité

3. Actualité Atelier-Projet Ecoquartier et Faysses

Atelier-Projet Ecoquartier :

La commune a demandé à l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) via la DDT (Direction Départementale des Territoires) un accompagnement pour mener des études dans le but d'établir un Schéma d'Aménagement de l'Eco-quartier. Une convention prévoyant un financement à 100 % de ces études par l'ANCT nous a été proposée.

Cet accompagnement est prévu pour une durée de 6 mois.

Atelier-Projet Faysses:

Le déplacement des élèves du centre de formation CEFA 26 (avec lequel nous avons un partenariat de débroussaillage) dans le but de travailler sur les faysses a été annulé en raison des intempéries. Une nouvelle date va nous être proposée prochainement.

Un projet de rénovation de deux brèches de ces mêmes Faysses est en cours. Ces travaux seraient effectués par l'association ELIPS avec la contribution d'élèves d'une école d'architecture Suisse pour une durée de 8 jours. La commune doit encore travailler sur les problèmes d'hébergement et de restauration d'une vingtaine d'étudiants, encadrants et professeurs qui viendraient travailler sur ce chantier.

4. Formation des Elus

Camille Sanchis a effectué des recherches de formations pour nous permettre de préparer la fin du mandat et la transition à prévoir pour les prochaines élections municipales de 2026.

Une formation a été proposée par un prestataire indépendant via l'IFTES. 6 élus seraient intéressés.

Cette formation sera totalement financée par le compte formation des élus concernés.

5. Questions diverses

Formation Pierre Sèche

Le Parc Naturel des Monts d'Ardèche propose une formation aux techniques de construction en pierre sèche à proposer aux agents communaux. Cette formation est entièrement financée par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale). Un des agents a été inscrit à cette formation.

Cette formation est entièrement financée par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

Vitesse limitée dans le Bourg

Une habitante propose que l'on instaure une vitesse inférieure à 50km/h à l'intérieur du Bourg.

Des panneaux 30km/h étant prévus pour la Chicane qui va être installée dans le bourg, nous allons étudier la possibilité de les installer plus en avant vers l'entrée et la sortie du village.

Subventions communales pour 2024

Camille Sanchis a établi un tableau des subventions attribuées les années précédentes et qui nous ont été sollicitées à ce jour pour permettre une meilleure visibilité sur le budget. Elles sont réparties comme suit :

Comité d'animation	300 euros
Club des Aînés	250 euros
ADMR	100 euros
Fréquence 7	200 euros
SPA	263 euros
Maison de Vallée	500 euros

Vote : pour à l'unanimité

Le prochain conseil municipal se tiendra le Jeudi 11 Avril 2024 à 18h30.